

IL Y A EXACTEMENT 104 ANS, LE MATIN DU 20 DECEMBRE 1919, LE PREMIER CONVOI D'OUVRIERS POLONAIS ARRIVE EN GARE DE TOUL EN MEURTHE ET MOSELLE.

Aujourd'hui 20 décembre 2023, souvenons-nous de ce premier convoi de Polonais qui arrive en France.

Contrairement à ce que l'on peut croire, ce premier convoi n'est pas parti de Mysłowice en Silésie, mais de Varsovie le 14 décembre 1919.

Si le voyage de Varsovie à Toul a duré six jours complets dans des conditions difficiles, les candidats à l'émigration sont déjà présents aux abords de la gare de Varsovie depuis au moins les premiers jours de décembre 1919. Il leur aura fallu satisfaire aux divers interrogatoires et examens liminaires en tous genres afin d'obtenir le sauf-conduit et le billet de train pour gagner leur **PAIN, ZA CHLEBEM**, loin là-bas à l'Ouest de l'Europe. Arrivés à Toul, ces migrants polonais devront encore passer une dizaine de jours à la caserne Thouvenot et passer divers contrôles et examens complémentaires avant de contresigner leur contrat de travail et de rejoindre une pancarte accrochée au cou leur nouveau lieu de "villégiature" définitif. Ce fut un voyage compliqué et fatigant d'un mois depuis qu'ils avaient quitté leur village de Galicie, Petite Pologne ou Poznanie !

A partir de 1923 la durée de cette odyssee va être réduite significativement et ne durera que dix à quinze jours ! En comparaison, mon dernier voyage entre l'aéroport de Beauvais et celui de Wroclaw c'est fait en moins d'une demi-journée ! Le midi je déjeunais chez moi et le soir je partageais le repas du soir avec les cousins polonais.

Ce document rassemble des extraits de divers documents universitaires sur les conditions de voyage et de vie au dépôt des travailleurs étrangers de Toul. Les références bibliographiques sont données en bas de page.

LES DEBUTS COMPLIQUES DU DEPOT DES TRAVAILLEURS ETRANGER DE TOUL¹.

En quelques dates voyons comment, dans la précipitation et négligement, est né ce "dépôt des travailleurs étrangers de Toul".

3 septembre 1919, signature à Varsovie de la convention émigration/immigration entre la France et la toute jeune Pologne.

Le 23 octobre 1919, un arrêté interministériel prévoit l'ouverture de sept nouveaux bureaux d'immigration aux frontières chargés d'accomplir les formalités relatives à l'introduction de cette main d'œuvre étrangère. Toul sera le point de chutes des migrants arrivant de l'Europe de l'Est.

Mi-novembre, le ministre de l'Intérieur demande au préfet de Meurthe-et-Moselle d'inaugurer le centre de Toul le 1er décembre, dernier délai !

¹ Ce paragraphe s'inspire des [pages 51-81 chapitre III, Politique de recrutement](#) in Polonais méconnus, histoire des travailleurs immigrés polonais dans l'entre-deux guerres, Janine Ponty 1989.

Après deux semaines perdues à visiter les uns après les autres divers lieux d'accueil possibles, l'administration civile choisit l'annexe de la caserne Thouvenot, située sur le territoire de Toul, à trois kilomètres de la gare de Toul. Le préfet exprime sa satisfaction :

« Les locaux sont en bon état et suffisants pour une installation comprenant une salle de visite, une infirmerie, des bains-douches et même un pavillon d'isolement. Un hangar permettra d'abriter l'étuve de désinfection que le service de santé de la 20e Région militaire met à la disposition de mon administration. »

La réalité se révélera bien moins reluisante.

Le 9 décembre le directeur, à peine nommé, parle déjà d'envoyer sa démission car il attend toujours les deux camions promis par le service des transports des Régions libérées pour le transfert de couvertures, de combustibles et de vivres... En quarante-huit heures, le déchargement s'effectue à la hâte et le dépôt ouvre ses portes le 11 décembre. Il était temps, puisque le premier convoi en provenance de Varsovie, lui-même retardé, arrivera en gare le 20 décembre au matin.

Le dépôt de Toul pour qui, et pour quoi faire ?

Les populations concernées par le passage dans ce dépôt de Toul furent essentiellement des Polonais, des Tchécoslovaques, des Yougoslaves, des Russes, des Ukrainiens, des Autrichiens, des Roumains... donc des populations originaires d'Europe centrale et orientale.

La principale fonction du Dépôt était ainsi de faire converger ces travailleurs en un lieu unique, de les analyser sous toutes les coutures avant de les « *expédier* » ensuite un peu partout en France, tant pour l'industrie que pour l'agriculture. On notait la présence de quatre services différents : un service de « *Sûreté générale* », qui effectuait un interrogatoire de police, une prise des empreintes digitales, une prise du poids et affectait les immigrants d'un numéro d'identification ; un service « *Hygiène et vaccination* », qui se chargeait d'une visite médicale (la 2ème, après celle faite avant leur départ), une vaccination antivariolique, une douche et un épouillage (ceci jusqu'en juillet 1924) ; « *un service de tri professionnel* » où les immigrants étaient ensuite répartis, selon leur aptitude, entre le service de la main-d'œuvre industrielle et celui de la main-d'œuvre agricole. Enfin le « *service expédition* » du Dépôt qui s'occupait alors d'expédier les travailleurs vers leur employeur. Toutes ces procédures étaient effectuées pendant un séjour des immigrants d'une semaine au début de l'existence du Dépôt et 3 jours environ, rarement plus, à partir de 1924.

Inaugurer un bureau d'immigration ne signifie pas le faire fonctionner.

Les difficultés de toutes sortes s'accumulent : personnel insuffisamment nombreux et souvent sans qualification, matériel défectueux, locaux rapidement trop étroits, problèmes médicaux presque insurmontables. Et pour coiffer le tout, l'absence d'une coordination au sommet, d'où une perte de temps considérable en correspondance administrative entre les différents services ministériels qui écrivent plus qu'ils n'agissent. Signe tangible de ces carences, les directeurs du dépôt de Toul démissionnent les uns après les autres : on en compte cinq en trois ans !

Comme aucun médecin civil de Toul n'accepte de sacrifier sa clientèle privée pour venir examiner les immigrants, l'armée consent à détacher un aide-major, le docteur Stefan Gocłowski, d'origine polonaise, bilingue, en service dans l'armée française. Le docteur Zuber, chef des travaux d'hygiène et de bactériologie à la Faculté de médecine de Nancy se déplace à l'arrivée de chaque convoi pour le seconder. Pendant les six années de son travail à Toul, le docteur Gocłowski exécute les instructions qu'il reçoit du ministère de l'Hygiène, instructions dans lesquelles le directeur du Service de santé militaire n'a pas à s'immiscer.

Le personnel laisse à désirer. Rien d'étonnant. Le ministre de l'Intérieur a précisé qu'il :

« sera payé par indemnité fixe mensuelle non assimilable à un traitement... Les emplois en cause ne devront pas être considérés comme permanents ni rentrant dans les cadres administratifs. »

Aussi embauche-t-on des occasionnels non motivés et des ouvriers polonais inaptes pour le travail des mines, qui acceptent d'effectuer les besognes les plus diverses : épouilleurs ou même aide-infirmiers, sorte d'hommes de peine payés à la journée, mal payés d'ailleurs et qui n'y connaissent rien. Il arrive qu'après les opérations de sulfuration, on retrouve des poux encore vivants dans les vêtements et qu'il faille tout recommencer.

Le matériel prêté par l'armée s'avère défectueux et les locaux trop petits :

« Sur vingt-quatre douches installées à la caserne Thouvenot, il n'y en a que quatre qui fonctionnent. »

« Les appareils continuellement hors service ne permettent pas, malgré de fréquentes réparations, d'assurer l'eau à une température assez élevée. »

Ces douches ne marcheront jamais bien, en partie parce qu'elles servent jour et nuit sans interruption lors de l'arrivée d'un train, en partie parce que les crédits manquent pour un entretien correct.

Quant à l'exiguïté des locaux, elle tient pour une part à l'introduction beaucoup plus importante que prévue de travailleurs polonais et de leurs familles. Au début, les opérations sanitaires et médicales durent une dizaine de jours et on voit arriver le convoi suivant avant d'avoir évacué le premier : il est souvent impossible de loger tout le monde. Les nouveaux arrivants continuent de vivre plusieurs jours supplémentaires dans la promiscuité et l'inconfort des wagons...

Janine Ponty donne par exemple le témoignage Jan Stapinski, un Polonais de Galicie, qui devant ces paillasses, préfère dormir dehors : *« La saleté, les poux, les punaises, les tourbillons de poussière sortent des paillasses, noire comme un nègre dans la nuit ; dans ces paillasses, une poignée de copeaux de bois réduits en poussière ; l'éclairage manque... J'ai manqué à tous ces plaisirs et, profitant d'une place devant les baraquements, je m'y suis installé. »*

En 2017, Laurent Rzepala² rappelle que Le dépôt de Toul est conçu aussi pour devenir un véritable lieu de désinfection et de contrôle sanitaire. En plus de celle prévue lors de leur

² [Le dépôt de travailleurs étrangers et la présence polonaise dans le Toulinois](#) in Etudes Toulaises, 2017, n°161, pp 19-24. Laurent Rzepala.

départ de Pologne (15 jours après la vaccination antivariolique), une quarantaine de 10 jours est prévue pour chaque migrant lorsqu'il arrive au dépôt de Toul. Au début de l'histoire du dépôt, le manque d'organisation et de moyen ne permet pas de désinfecter les vêtements des travailleurs polonais. La situation s'améliore après qu'un journal parisien déclenche la polémique : des chambres de sulfuration ainsi que des douches supplémentaires sont fabriquées, des chemises propres et des serviettes seront mises à la disposition des migrants à partir de 1922.

L'organisation du dépôt de Toul est aussi assujettie à la fréquence des convois qui sont tout aussi imprévisibles que nombreux. Le dépôt est conçu pour accueillir jusqu'à deux convois de 600 travailleurs chaque semaine. On annonce dès le mois de janvier 1920 l'arrivée de 120 000 Polonais. Les arrivées se feront dorénavant par convoi hebdomadaire de 900 ouvriers sans amélioration des infrastructures.

Le calme de la petite ville de Toul est troublé par l'arrivée de ces migrants ; des rixes et des agitations politiques qui font les beaux jours des gazettes régionales. Quelques Polonais sont ainsi accusés d'être des agents bolcheviques voulant prêcher la parole de Lénine et de Trotski auprès de leurs compatriotes, ces derniers sont tout de suite rapatriés en Pologne pour sauvegarder la tranquillité des migrants sur le territoire français. Plus courantes, les rixes entre ouvriers polonais font les titres des faits divers dans les journaux locaux, pas un numéro n'est imprimé sans qu'une rixe, si mineure soit-elle, soit exposée aux yeux des lecteurs lorrains. De l'ouvrier saoul arrêté par la maréchaussée, de la rixe familiale entre époux à la possession d'arme blanche, la rubrique faits-divers de L'Est Républicain ne manque pas d'exemples.

Dans un rapport daté du 20 février 1920, le docteur Zuber du Service Médical du Dépôt de Toul, tire la sonnette d'alarme. La situation sanitaire des premiers Polonais à leur arrivée est lamentable. Les 780 hommes du premier convoi arrivent le 20 décembre 1919 « *dans un état déplorable, la plupart en haillons et d'une malpropreté corporelle repoussante, tous couverts de poux des pieds à la tête* ». Parmi eux, un grand nombre de malades, « *presque tous atteints d'affections aiguës des voies respiratoires, dues probablement aux conditions défectueuses du voyage (6 à 10 jours dans des wagons non chauffés, avec une nourriture insuffisante)* ». Le médecin s'offusque du manque d'attention portée à leur état lors du départ de Pologne : « *la vaccination antivariolique au départ n'aurait pas été effectuée sur un grand nombre d'individus, pas plus que l'épouillage* ». Le deuxième convoi fait apparaître de nouvelles surprises. Tous les hommes sont inspectés nus par les docteurs assistés de deux externes des hôpitaux de Nancy. Ils remarquent alors parmi les 600 travailleurs que 72 d'entre eux ne répondent pas aux critères médicaux de sélection stipulés dans la Convention d'immigration/émigration de septembre 1919. L'état de ces hommes censés venir en France pour travailler laisse perplexe le personnel médical. Certains malades doivent être dirigés sur l'hôpital mixte de Toul pour cause de typhus, de varicelle, de rougeole, auxquels s'ajoutent quelques femmes enceintes. Cette question de la présence de femmes et d'enfants parmi les convois surprend les autorités préfectorales car ce type de migrants ne correspond pas à ceux recrutés par la Mission française à Varsovie.

Face à ces flux d'étrangers à la santé incertaine, les maires de Toul et d'Ecrouves ordonnent une vaccination de tous leurs habitants³. Mais lorsqu'un nouveau cas de variole est détecté au sein d'une famille polonaise, pourtant vaccinée au départ, l'émotion reprend dans le Toulinois et le docteur Zuber consigne à l'intérieur de la caserne, les 2 058 personnes qui s'y trouvent et refuse de laisser entrer les convois suivants. La gare de Toul connaît un embouteillage rare ; les Polonais attendent dans leurs wagons mis sur voie de garage, et ni les autorités militaires, ni la commune ne veulent les héberger par crainte de trouver d'autres cas de variole parmi eux

Le docteur Even, s'introduisant dans le camp sans y avoir été invité, dresse un rapport alarmant sur l'état du centre :

« Une infirmerie sans eau, des dortoirs à la literie douteuse, des lavabos sans savon, un matériel médical notoirement insuffisant dans un local exigü. Tout cela faisait le désespoir des médecins qui ont eu à passer la visite des travailleurs étrangers, hommes, femmes et enfants se déshabillant pêle-mêle, dans une pièce unique ».

Comme l'indique le titre du rapport rédigé par Ahmed Boubaker et Piero Galloro de l'université Paul Verlaine de Metz en 2010, aujourd'hui la ville de Toul est considérée comme un "non-lieu de mémoire"⁴. En effet toutes traces matérielles de ce dépôt sont aujourd'hui détruites exceptée une plaque dans les deux langues française et polonaises apposée dans le hall de la gare de Toul.

Il n'existe aucune ou très peu d'archives, de registres officiels au sujet de ces migrants polonais. Les coupures de la presse locale, des correspondances et quelques rapports municipaux, préfectoraux ou personnels sont les seules sources disponibles.

René ZALISZ, 20 décembre 2023

³ [Hygiène et santé des travailleurs polonais au dépôt de Toul \(1919-1935\)](#). in Etudes Toulaines, 2020, 173, 19-23. Pierre-Louis Buzzi.

⁴ [Les non-lieux des immigrations en Lorraine](#). Ahmed Boubaker et Piero Galloro, 2010, voir en particulier pp 87-97.